

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

REUNION PLENIERE DU 2 JUIN 2023

Président : **M. Michaël TALAVERA**

Présents : **Mme Valérie PEPIN MM. Arnaud BAERT - Ahmed BEN BOUAZZA - Stephan DE FELICE - Fabien DURANTE-MALVY - Gérard GOUEL - Didier MAS - Johnny VERSTRAETEN - Bernard VELEZ - Grégory VILAIN**

Absents excusés : **Mmes Monique BALSAN - Vincent DUBROCA - Khalid FEKRAOUI - Frédéric GROS - Henri HOPO KLE - Angel MARTINEZ - Gaëtan MARTIN - Fabien MARTINEZ - Jérémy NOIRET - François PONCE**

Le Procès-verbal de la réunion du 28 avril a été approuvé à l'unanimité.

M. Michaël Talavera, Président de la Commission de l'Arbitrage, ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence et précise que la fin de la saison constitue un tournant majeur à ne pas rater au vu des attentes exprimées par les arbitres et stagiaires.

BILAN SAISON DES POLES DE LA CDA

POLE « FOOTBALL DIVERSIFIE »

Les arbitres de FUTSAL n'ont pas tous répondu favorablement aux pré-désignations au cours de la saison. En effet, les rencontres se déroulant en semaine, cela ne facilite pas l'implication des officiels qui sont dans l'obligation de se déplacer tout au long de la semaine pour raisons professionnelles.

La CDA a fait le nécessaire pour impliquer de nouveaux arbitres qui ont peu à peu officié à compter du mois de mars 2023.

La couverture des rencontres, par une rotation d'arbitres plus importante, constituera l'une des priorités de la saison 2023-2024. Pour cela, une nouvelle formation sera proposée en septembre/octobre 2023.

Comme proposé par la Ligue de Football d'Occitanie, la CDA présentera deux arbitres à la candidature ligue FUTSAL.

Les arbitres de Beach Soccer n'ont pas assisté en nombre au stage de début de saison « estivale » et le problème des désignations évoqué en FUTSAL devrait également concerner le Beach Soccer en raison des créneaux des rencontres en semaine.

Comme proposé par la Ligue de Football d'Occitanie, la CDA présentera deux arbitres à la candidature ligue BEACH SOCCER.

POLE « SUIVI ATHLETIQUE ET TECHNIQUE »

La fréquence de communication des séances physiques, à hauteur de deux par mois, a été respectée.

Au vu des retours très positifs des arbitres, le mode opératoire sera très probablement reconduit la saison prochaine.

La CDA réfléchit également à l'organisation de séances physiques en fonction des secteurs géographiques.

25 arbitres ont été filmés au cours de la saison 2022-2023.

Force est de constater que le travail d'analyse technique facilite la progression des arbitres et la CDA a naturellement décidé de reconduire la méthode.

L'objectif sera d'animer une séance technique tous les deux mois et ce, en fonction des catégories d'arbitres.

La CDA se félicite d'avoir organisé 4 Formations Initiales en Arbitrage (FIA) et en profite à nouveau pour remercier les clubs ayant accueilli les stagiaires ; par ordre chronologique, SAINT JEAN DE VEDAS en août 2022, JACOU en octobre 2022, POUSSAN en janvier/février 2023 et AS MEDITERRANEE 34 en avril 2023, sans oublier les communes associées.

Le mode opératoire sera reconduit sur la saison 2023-2024 et la CDA étudiera avec beaucoup d'attention toutes les demandes de clubs souhaitant accueillir une FIA.

A noter la formation de 101 stagiaires au cours de la saison 2022-2023 mais la CDA a parfaitement conscience que l'objectif majeur sera dorénavant la fidélisation des stagiaires en leur donnant envie de poursuivre leur carrière dans l'arbitrage.

OBSERVATIONS

La CDA tient à remercier tous les observateurs qui se sont impliqués au cours de la saison.

Que ce soit pour 1 seul accompagnement ou 35 observations, toutes les bonnes volontés contribuent à la progression.

Les arbitres de catégorie D1 et D2 ont répondu aux attentes de la CDA et ont accompagné les stagiaires comme cela était attendu.

Sauf problèmes médicaux ou absence aux tests physiques de début de saison (TAISA), **TOUS** les arbitres ont été observés conformément aux prescriptions du RI.

- Les arbitres classés « D1 » et « D2 » ont été observés à 3 reprises
- Les arbitres classés « D3 » et « D4 » ont été observés à 2 reprises
- Les arbitres Classés « JAD » ont été observés à 2 reprises
- Les arbitres « Stagiaires » ont été accompagnés entre 2 et 5 fois

POLE « DESIGNATIONS »

Le mode opératoire de la saison 2022-2023 sera reconduit en 2023-2024.

La section « jeunes » continuera à communiquer avec les jeunes arbitres et stagiaires en validant les désignations de manière manuelle tandis que les séniors seront désignés en « automatique ».

La CDA tient à noter les efforts effectués par la plupart des arbitres pour respecter l'indication des indisponibilités 4 semaines à l'avance.

Une telle organisation, pas très bien accueillie en septembre 2023, a permis de structurer les désignations, favoriser les rotations et traiter tous les arbitres de manière égalitaire (à catégorie équivalente).

Les incohérences ont été corrigées au fur et à mesure de la saison, sous réserve d'information de la part des arbitres concernés.

Cela nous permet de rappeler que la communication et la traçabilité sont des axes majeurs du fonctionnement de la CDA.

Personne ne doit se sentir mis de côté et les « problèmes » laissent souvent la place à des solutions satisfaisantes lorsqu'ils sont pris en charge en amont.

REPRESENTANTS DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

L'axe majeur d'amélioration détecté au cours des premiers mois a été pris au sérieux par la CDA : la gestion des rapports.

Consciente de l'importance de la clarté des retranscriptions et de la bonne utilisation des termes, la CDA a mis des moyens en avant pour mieux accompagner les arbitres.

L'amélioration s'est nettement fait ressentir au cours de la deuxième partie de saison.

Malheureusement, des agressions physiques d'arbitres ont émaillé la saison. Cette expérience traumatisante conduit les arbitres à se poser des questions sur leur avenir.

La CDA remercie les membres du Comité de Direction qui ont accompagné les arbitres agressés, ne serait-ce que par un appel ou la prise de nouvelles régulières.

Les représentants des arbitres aux Commissions de Discipline et d'Appel font souvent face au sentiment peu constructif que l'arbitre est toujours coupable des situations négatives.

C'est l'occasion de remercier Johnny VERSTRAETEN (Discipline) et Bernard VELEZ (Appel) pour le travail fourni tout au long de cette saison.

FEUILLE DE ROUTE

L'Assemblée Générale de fin de saison aura lieu à LA GRANDE MOTTE le vendredi 9 juin 2023 à partir de 19h30. Tous les stagiaires et arbitres ont été convoqués tandis que les arbitres de niveau LIGUE, licenciés dans l'Hérault, ont tous reçu une invitation.

Cette AG sera l'occasion de faire le bilan sur la saison, remettre les récompenses et nous projeter vers la saison 2023-2024.

Un compte-rendu de cette AG sera publié avant la fermeture estivale du District.

La demi-journée de travail pour les stagiaires « avril 2023 » aura lieu en août/septembre. Les 17 admis seront contactés individuellement pour accompagnement dans leurs démarches administratives et médicales le cas échéant.

La 5^{ème} journée de travail pour les « FIA d'août et octobre 2022 + janvier/février 2023 » sera organisée en septembre et permettra de faire le point sur les attentes des stagiaires tout en dispensant une formation technique complémentaire.

Enfin, les arbitres et stagiaires continueront à recevoir des mails tout au long de l'été afin de les accompagner dans leur préparation physique.

Les entretiens individuels par visioconférence seront reconduits et les membres du bureau de la CDA resteront joignables tout au long de l'intersaison.

Le Président,
Michaël TALAVERA

Le secrétaire,
Ahmed BEN BOUAZZA